



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS
E DE L'AGRICULTURE, de L'AGROALIMENTAIRE et de la FORÊT

L.E.G.TA de Limoges Les Vaseix - 87430 VERNEUIL/VIENNE

Tél 05.55.48.44.00 Fax 05.55.00.11.40

Site internet : www.asma-hautevienne.com

Adresse mail : asma.hautevienne@gmail.com

Le 29 août 2021

URGENT : Réponse pour mercredi 8 (ou 15) septembre

**Festival LES FRANCOPHONIES
Du 22 septembre au 2 octobre 2021**



En Limousin, la fin de l'été rime avec Les Francophonies !
Pour notre plus grand bonheur !

Avec une programmation qui va nous faire voyager du Moyen-Orient à l'Asie, l'Afrique toujours, également, l'Inde, l'Amérique du Sud, l'Europe...
à la rencontre de l'Autre, à déchiffrer le monde, à partager...

Théâtre, danse, musique
performance, création
contes, débats, rencontres, conversations,

Et des moments de fête !!

« ... car l'amusement n'a jamais tué le sérieux » Hassane Kouyaté

Avec l'ASMA, aux tarifs ASMA à découvrir ci-après !

Pour les spectacles payants, comme les années précédentes, l'ASMA 87 vous propose de participer, sous réserve de places disponibles, à l'un ou plusieurs des spectacles de votre choix des Francophonies pour un tarif attractif : 4 places /agent ASMA à 5 €, 2 places gratuites par enfant d'agent ASMA de moins de 21 ans (à charge), les autres spectacles au tarif comité d'entreprise à 12€ (pour info, tarif plein à 18€ ou 15€ pour Folie, 8€ pour Down Tiger Down).

Consultez le programme des Zébrures d'automne (en PJ) et la brochure (qui vous a été adressée si vous avez déjà participé) et à votre disposition auprès de votre correspondant (ou procurez-vous en une au festival) pour faire votre choix. Vous pouvez également consulter le site internet du Festival : www.lesfrancophonies.fr

En pratique, récapitulatif...

COÛT (pour les agents ASMA, leur conjoint et leurs enfants à charge) :

4 places par agent à 5 €

2 places gratuites par enfant de moins de 21 ans

Les spectacles suivants : 12 € au lieu de 18 € ou 15€ ou 8€

MODALITES D'INSCRIPTION : Vous voudrez bien retourner le bon de réservation, un seul par famille, à votre correspondant ASMA **pour le lundi 6 septembre (autre date possible, le jeudi 13 septembre mais avec plus de risques de ne pas avoir toutes les places souhaitées)** accompagné de votre chèque de paiement établi à l'ordre de : ASMA 87.

**Les inscriptions ne seront enregistrées que si le chèque est joint.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.**

BILLETS : Ils vous seront remis par votre correspondant(e). Pour tout renseignement, adressez vous à lui/elle.